

■ **Sébastien Berger**, à Mont-la-Ville, CH-550-1034137-1, courtage dans le domaine des assurances, en faillite (FOSC du 20.10.2004, p. 13). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 8 juillet 2004. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.
Journal no 12071 du 24.11.2004
(02566320 / CH-550.1.034.137-1)